

# REPUBLIQUE DU BURUNDI



## MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE LA PLANIFICATION ECONOMIQUE CABINET DU MINISTRE

### COMMUNICATION SUR LES REALISATIONS DU MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE LA PLANIFICATION ECONOMIQUE AU COURS DE L'EXERCICE 2022-2023

---

Le Décret n°100/069 du 24 septembre 2020 portant Missions, Organisation et Fonctionnement du Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique confie à ce ministère les missions de :

- (1)** Mobilisation des ressources financières tant intérieures qu'extérieures ;
- (2)** Financement de la mise en œuvre des politiques publiques grâce aux ressources collectées et
- (3)** Planification de l'économie nationale.

Au cours de l'exercice 2022/2023, les différents Départements de l'Administration Centrale et les Institutions sous-tutelle du Ministère ont, chacun en ce qui le concerne, apporté leur contribution à la réalisation des missions assignées au ministère.

Ainsi, les réalisations annuelles ci-après annoncées, à l'actif du Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique, sont satisfaisantes.

## I. MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES

Les ressources financières mobilisées au cours de l'exercice 2022/2023, comprennent les ressources intérieures et les ressources extérieures.

### I.1. Ressources intérieures

Dans le cadre de la mobilisation des ressources intérieures, le Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique, à travers l'Office Burundais des Recettes (OBR), a collecté, pour l'exercice 2022-2023, des recettes intérieures qui s'élèvent à 1.636 milliards de BIF alors que les réalisations de l'exercice 2021-2022 s'élevaient à 1 352,4 milliards de BIF, soit une augmentation de 284 milliards BIF, d'un exercice à l'autre.

### I.2. Ressources extérieures

Concernant la mobilisation des ressources extérieures ; avec la reprise de la coopération, le montant des dons projets de développement s'élève à **299 991 358 USD** alors que les ressources extérieures mobilisées en termes de dons projets pour l'exercice 2021/2022 s'élevaient à 20 876 658 USD, soit un accroissement de 279 114 700 USD. De plus, le Gouvernement du Burundi a conduit des négociations avec le FMI qui ont abouti à une Facilité Elargie de Crédit du FMI d'un montant de 261 millions USD décaissables en tranches sur 38 mois (approuvé le 17 juillet 2023) et dont une tranche a déjà été décaissée le 19 juillet 2023.

Le détail des dons projets réalisés au cours de l'exercice est :

- (i) 19 700 000 Euros pour le Projet de développement du corridor de transport sur le lac Tanganyika, phase I en rapport avec la réhabilitation du Port de Bujumbura sur financement de la BAD;
- (ii) 8 246 000 USD dont 2926000 USD pour le projet de renforcement de la résilience post-pandémique et de la participation à la ZLECAF et 5 320 000 USD pour le projet de production agricole d'urgence au Burundi (AEFPF-Burundi) sur le financement de la BAD;
- (iii) 420 700 000 USD pour quatre projets: 150 000 USD pour le projet MERANKABANDI, 50 000 000 USD pour le Projet d'Appui aux

Fondations de l'Economie Numérique (PAFEN), 120 000 USD pour le Projet de Résilience des Transports(PRT) et 100 000 000 USD pour le Projet pour la Transformation et pour l'Emploi(PRETE), tous financés par la Banque Mondiale;

- (iv) 53 700 000 USD dont 10 750 000 USD octroyé sous forme de prêt et 42 950 000 USD pour le Projet de Développement de l'Entrepreneuriat Rural-PRODER BURUNDI financé par le Fonds International pour le Développement Agricole.

## **II. EXECUTION DES DEPENSES DU BUDGET DE L'ETAT**

Les données provisoires montrent que sur un plafond prévisionnel des dépenses annuelles de 2 076,5 milliards de FBU du Budget Général de l'Etat, un montant de 1 946,6 milliards de FBU a été exécuté au cours du de l'exercice 2022-2023, soit un taux d'exécution de 93,7%.

## **III. ACTIVITES REALISEES DANS LE CADRE DE LA PLANIFICATION ECONOMIQUE**

Dans le cadre de la planification, notre Ministère a réalisé, au cours de l'exercice 2022-2023, les activités suivantes :

- a) Elaboration du Programme d'Investissements Publics 2023-2026 après une formation des Sectoriels sur l'élaboration des fiches de projets et validation d'un canevas de fiches de projets axés sur les résultats. Le document PIP 2023-2026 a été ainsi élaboré et adopté par le Gouvernement. Il va servir de référence à la programmation des projets d'investissements publics au cours des 3 prochaines années ;
- b) Elaboration et actualisation d'une note de cadrage macroéconomique qui a servi à l'élaboration du projet de la loi de Finances 2023/2024 ;
- c) Elaboration d'un projet de guide de la Planification, Programmation, Budgétisation et Suivi-Evaluation ;
- d) Organisation et animation des ateliers de travail pour confectionner les outils de base pour la consolidation du processus d'implantation des budgets-programmes, notamment le projet de guide de

planification, programmation, budgétisation et suivi-évaluation (PPBSE), les notes stratégiques sectorielles (NSS) pour tous les ministères et les projets de nomenclature des budgets programmes ainsi que le renforcement des capacités de 835 acteurs en planification et budgétisation par programme ;

#### **IV. AUTRES ACTIVITES REALISEES**

Au cours de l'exercice 2022-2023, d'autres chantiers très importants à l'actif du Ministère sont entre autres :

- 1.** Dans le cadre de la coopération économique et financière, le Ministère a organisé plus de cent (100) réunions avec les différents partenaires au Développement. A ce titre, le ministère a coordonné la préparation d'un programme avec le Fonds Monétaire International qui a été signé le 17 juillet 2023 avec une facilité de crédit de 261 millions de USD décaissables sur 38 mois pour soutenir les réformes envisagées dans ledit programme. De meme, le Ministère a coordonné la préparation de la matrice des réformes à mettre en oeuvre avec le soutien d'un appui budgétaire de la Banque Mondiale. Dans cette meme avancée, le diagnostic du système de gestion des finances publiques par l'approche PEFA (Public Expenditure and Financial Accountability) a été élaboré sous le financement de l'Union Européenne. En plus, le diagnostic de gestion des finances publiques et de mobilisation des ressources intérieures au Burundi a été élaboré avec l'appui financier de USAID.
- 2.** Le Ministère a réalisé un diagnostic du système d'information pour préparer la digitalisation de tous les processus de la chaine des finances publiques. Un système de facturation électronique a été mis en service et un système de télé déclaration et paiement en ligne des impôts et taxe a été développé avec l'appui de la Banque Africaine de Développement. A ce titre, 1955 contribuables disposant de leurs propres systèmes de facturation ont été connectés au au système de l'Office Burundais des Recettes (eBMS) au cours de l'exercice écoulé. Une plateforme de télé déclaration et télépaiement des grands et moyens contribuables a été

mise en place dans le but d'accorder des facilités aux contribuables et, par conséquent, augmenter les recettes intérieures.

- 3.** Concernant le domaine des assurances, l'Agence de Régulation et de Contrôle des Assurances(ARCA) a traité 91 nouveaux dossiers de réclamations et litiges nés de l'application du Code des assurances.
- 4.** La Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) a suivi l'exécution de 652 marchés au cours de l'exercice 2022-2023. L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) a traité 90% des litiges liés à l'exécution des marchés publics pendant la même période.
- 5.** Le Gouvernement a mis en place un Fonds d'Impulsion, de Garanti et d'Accompagnement (FIGA) pour venir en appui aux femmes et jeunes à travers la Banque d'Investissement et de Développement des Femmes (BIDF) et la Banque d'Investissement des Jeunes (BIJE) pour faciliter l'accès aux crédits à cette catégorie de la population, en fournissant des garanties à des crédits contractés. Un montant de 1.168.359.000 BIF en a été utilisé pour garantir 119 crédits octroyés par la BIDF. De plus, les personnes regroupées en coopératives ayant au moins 2 ha ont bénéficié des crédits octroyés par la BNDE et garantis par le FIGA.
- 6.** Concernant le quatrième recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage, l'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU) a déjà réalisé la cartographie, préalable à la réalisation de cette importante activité.

## **V. PERSPECTIVES**

Au cours de l'exercice 2023-2024, le Ministère compte réaliser des chantiers importants qu'il convient de communiquer au public entre autre :

1. La révision du Plan National de Développement(PND) en alignement à la nouvelle Vision du Burundi, Pays Emergent en 2040 et developpé en 2060;
2. L'élaboration des politiques sectorielles alignées aux PND révisé;
3. L'élaboration du Programme d'Investissements Publics 2024-2027;
4. Poursuite de la réforme de budget-programme par l'adoption des textes reglementaires;
5. La poursuite du processus de digitalization des finances publiques;
6. La redaction des notes strategiques sectorielles;
7. La poursuite et finalisation de la cartographie censitaire du 4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat couplée au dénombrement de l'Agriculture et de l'Elevage ;
8. Elaboration d'un rapport sur l'Economie Burundaise ;
9. Facilitation de l'accès aux crédits des jeunes promoteurs de projets à travers un fonds de garantie de 1 800 000 000 BIF octoyé à la Banque d'Investissement des Jeunes et faciliter l'octoi des crédits aux exploitants agricoles à travers un fonds de 1 850 000 000 BIF de garantie agricole mise à la disposition de la BNDE. J'interpele, les femmes et les jeunes de saisir cette opportunité pour élaborer des projets bancables à soumettre à ces Institutions.

## **VI. CONCLUSION**

Au cours de l'exercice 2023-2024, le Ministère va continuer à réaliser la mission qui lui est dévolue dans la vision 2040 Burundi, Pays Emergent et la vision 2060, Burundi Pays Développé.

**JE VOUS REMERCIE.**